ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail le dimanche

Question écrite n° 108284

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la mise en oeuvre du travail le dimanche. La commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT), dans son rapport annuel, s'est dite très préoccupée par les différences de traitement entre les salariés des commerces dans les zones touristiques et ceux dans les périmètres urbains de consommation exceptionnelle (PUCE). Cette situation se pose avec une particulière acuité à Paris. Pourtant, à la suite des conclusions d'un groupe de travail - rassemblant des élus du conseil de Paris de toutes les tendances politiques - pour mesures les impacts du travail dominical dans la capitale, le maire de Paris a non seulement décidé de ne pas demander au préfet la création de nouvelles zones touristiques dans la capitale mais aussi de transformer celles-ci en PUCE afin de faire bénéficier l'ensemble des salariés des commerces concernés de clauses sociales avantageuses (volontariat, majoration salariale...). Mais le préfet a opposé un refus catégorique à cette demande. Alors que l'OIT demande le rétablissement de l'égalité de traitement des salariés dans les zones touristiques et dans les PUCE ainsi que la clarification des garanties en termes de volontariat et de contreparties, elle lui demande d'intervenir auprès du préfet afin que celui-ci réponde favorablement à la demande formulée par le maire de Paris au nom des Parisiens.

Données clés

Auteur : Mme Sandrine Mazetier
Circonscription : Paris (8e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 108284
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4762
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)